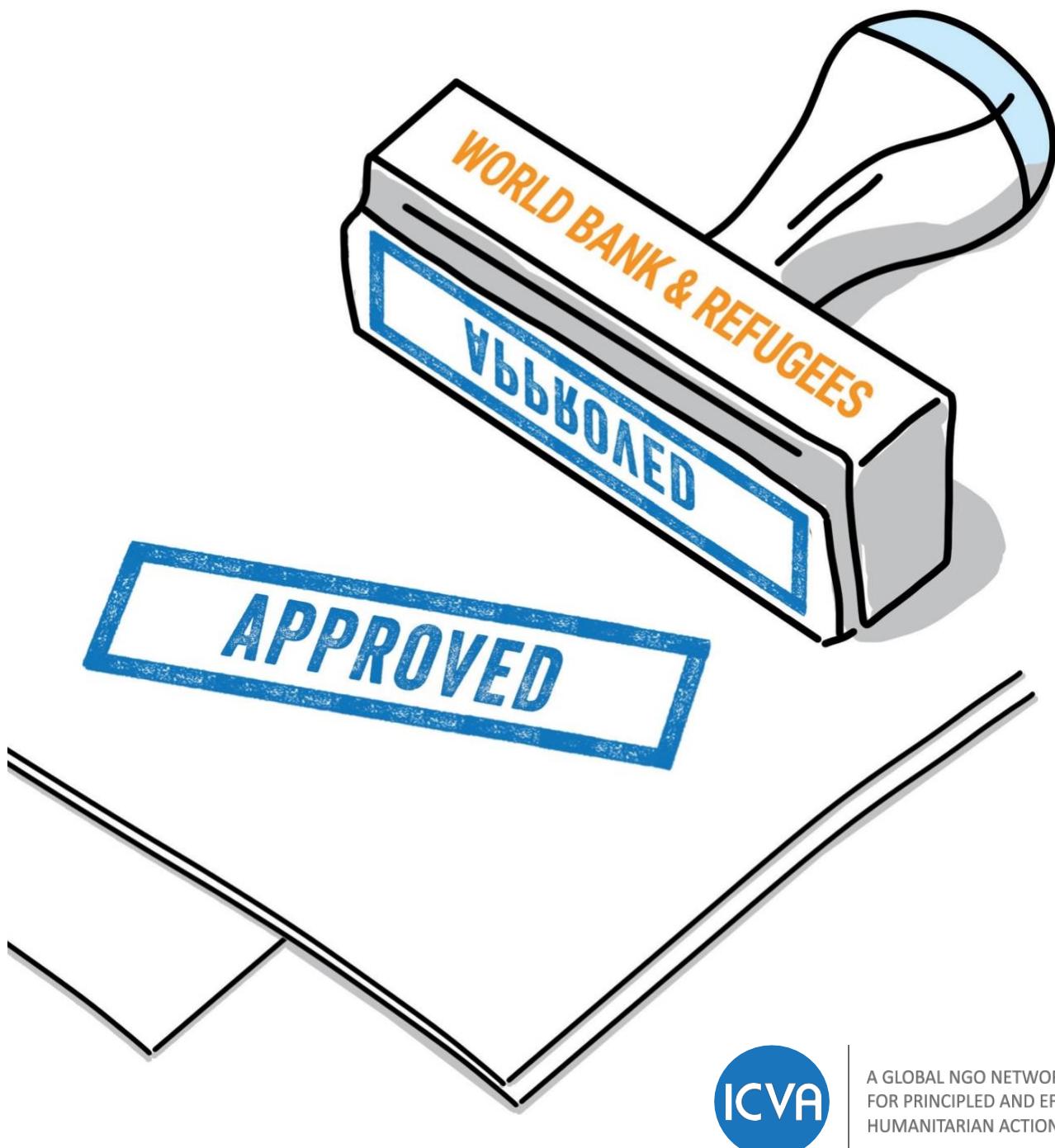


LA BANQUE MONDIALE ET LES RÉFUGIÉS :

Document d'information ICVA

Mars 2018



De nombreux membres de l'ICVA se sont montrés intéressés à mieux comprendre l'évolution du rôle de la Banque mondiale dans les situations humanitaires.

Ce document d'information est l'une des initiatives de l'ICVA visant à améliorer la compréhension de la Banque mondiale par les ONG. Il examine en particulier le travail de la Banque mondiale dans le contexte des réfugiés. Le rôle plus général de la Banque mondiale dans la fragilité et les conflits pourrait être examiné plus en détail à un stade ultérieur.

Le document s'appuie sur un examen des documents, sur des entrevues avec les intervenants ainsi que sur un atelier tenu en décembre 2017. Il vise à fournir une analyse du point de vue d'une ONG, et non une position d'une ONG.

L'ICVA apprécie le soutien des collègues et des membres de la Banque mondiale qui y ont contribué.

TABLE DES MATIÈRES

QU'EST-CE QUE LA BANQUE MONDIALE ?	2
QUE FAIT LA BANQUE MONDIALE POUR LES RÉFUGIÉS ?	2
Mécanisme mondial de financement concessionnel	3
La fenêtre secondaire de l'IDA-18 pour les réfugiés et les hôtes	5
Pactes	8
Données	9
AVEC QUI LA BANQUE MONDIALE COLLABORE-T-ELLE ?	10
OPPORTUNITÉS	11
RISQUES	12
Qu'est-ce que cela signifie pour les ONG ?	13
OPPORTUNITÉS D'ENGAGEMENT DES ONG	14
GLOSSAIRE	15
RÉFÉRENCES	16

QU'EST-CE QUE LA BANQUE MONDIALE ?

Crée en 1944 lors de la Conférence de Bretton Woods, la Banque mondiale est l'un des plus grands fournisseurs de financement du développement. Chaque année, la Banque verse environ 50 milliards de dollars aux gouvernements, mais aussi au secteur privé.¹

Elle propose un financement, des conseils et une assistance technique aux gouvernements des pays en développement.

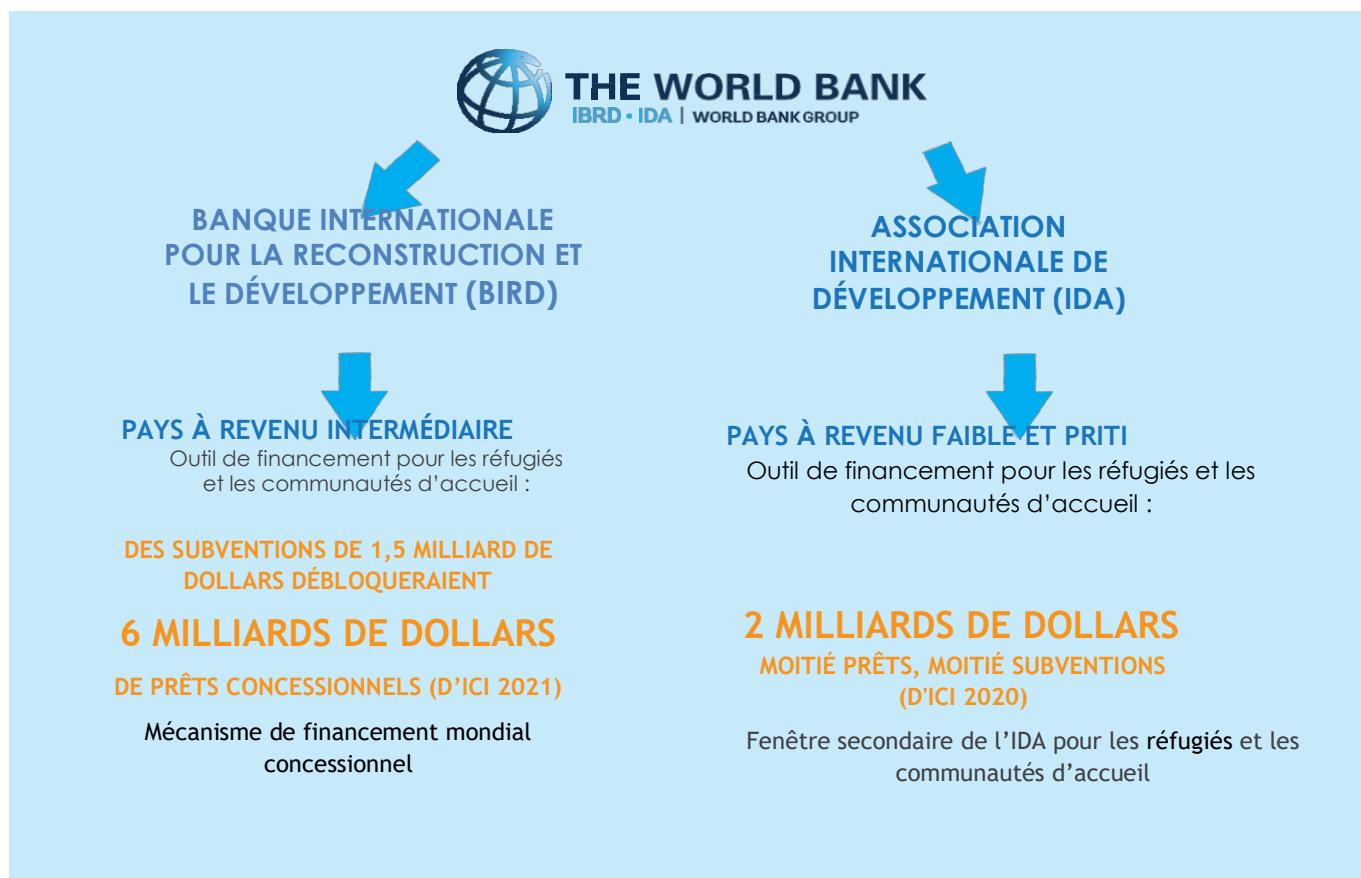
Cinq institutions : [la Banque internationale pour la Reconstruction et le développement \(Bird\)](#), [l'Association internationale du développement \(IDA\)](#), [la Société financière internationale \(SFI\)](#), [l'Agence multilatérale de garantie des investissements \(AMGI\)](#)

et le [Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements \(CIRDI\)](#) forment ensemble le « Groupe » de la Banque mondiale.

La BIRD et l'IDA sont au cœur du travail de la Banque mondiale. Elles accordent des prêts et des subventions aux États, la [BIRD](#) en se concentrant sur [les pays à revenu intermédiaire](#) et l'[IDA](#) sur [les pays à faible revenu](#). Les pays à « revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) » ou à [économies mixtes](#) sont admissibles à la fois aux prêts de la BIRD et de l'IDA.

QUE FAIT LA BANQUE MONDIALE POUR LES RÉFUGIÉS ?

Les deux principales méthodes de financement de la banque mondiale pour les réfugiés sont le [Mécanisme mondial de financement concessionnel](#) pour les pays à revenu intermédiaire et la [fenêtre secondaire pour les réfugiés et les communautés d'accueil de l'IDA 18](#) pour les pays à faible revenu.²



La Banque mondiale fait également partie du pacte pour la Jordanie et du pacte pour le Liban, ainsi que du pacte pour l'emploi en Éthiopie.

Malgré la présence de la Banque dans de nombreux pays d'accueil de réfugiés depuis des décennies, son implication dans les questions spécifiques au déplacement s'est traditionnellement limitée aux conséquences des déplacements forcés. Il s'agissait généralement d'améliorer l'accès aux services des rapatriés, de promouvoir leur autosuffisance ainsi que de soutenir leur réintégration.³

L'accent mis par la Banque mondiale sur les pays plutôt que sur les personnes signifie que les réfugiés, qui vivent en dehors de leur pays d'origine, reçoivent moins d'attention de la Banque mondiale. Les gouvernements utilisent rarement les prêts pour financer les services aux non-ressortissants. Certains s'opposent à l'octroi de prêts.⁴

Cependant, l'approche de la Banque mondiale a changé à la suite des flux sans précédent de réfugiés et de migrants vers l'Europe en 2015. Lors du Sommet humanitaire mondial en mai 2016, la Banque mondiale, avec six autres banques multilatérales de développement, s'est engagée à renforcer les contributions pour répondre aux besoins des « demandeurs d'asile, des réfugiés, des personnes déplacées (PDI), ainsi que leur pays d'origine et leur pays d'accueil. » Les trois principaux domaines dans lesquels la Banque mondiale a déclaré qu'elle pouvait apporter sa contribution étaient les suivants : produire de nouvelles données et de nouvelles preuves, mobiliser des fonds et lier les conséquences aux résultats.

Près de 90 % des réfugiés sont accueillis dans des pays en développement qui ont du mal à atteindre leurs propres objectifs de développement. La Banque mondiale affirme que ces pays qui accueillent des réfugiés fournissent un bien public mondial.

Mécanisme mondial de financement concessionnel

Lancé en avril 2016 pour soutenir la Jordanie et le Liban, le MMFC est depuis lors devenu mondial et pourrait s'étendre à d'autres pays à revenu intermédiaire (même s'il soutenait seulement la Jordanie et le Liban au moment de la rédaction).

LE MMFC MULTIPLIE LE CAPITAL DES DONATEURS

1 \$ de la part des pays donateurs peut débloquer 3-4 \$ en prêts concessionnels.



Les attributions du MMFC entraînent une réduction significative des taux d'intérêt sur les prêts consentis aux pays bénéficiaires par les organismes de mise en œuvre de soutien.



Les pays donateurs versent des contributions au MMFC afin d'améliorer les conditions de vie des personnes déplacées de force et d'aider les pays qui les accueillent.



Les contributions versées au MMFC sont allouées à des projets qui améliorent les infrastructures et l'exécution des projets d'infrastructure des services publics dans les pays d'accueil.



Les pays bénéficiaires sont en mesure d'accéder à un financement abordable et plus durable afin de s'adapter à l'afflux de réfugiés et d'en faire bénéficier la communauté d'accueil.

Source : Mécanisme de financement mondial concessionnel

Mécanisme mondial de financement concessionnel

VUE D'ENSEMBLE	Vise à fournir 6 milliards de dollars de financement concessionnel aux pays à revenu intermédiaire sur cinq ans, à compter de 2016. Ce financement est attribué sous forme de prêts à des taux fortement réduits et, à titre exceptionnel, de subventions.
OBJECTIF	Soutenir les pays à revenu intermédiaire qui subissent une forte pression sur les services publics à la suite de l'afflux massif de réfugiés.
ACTIVITÉS SOUTENUES	Les projets sélectionnés ont pour objectif précis de soutenir les populations de réfugiés et les communautés d'accueil, font partie du programme de développement du pays et démontrent un impact clair sur le développement. Des financements récents ont été accordés à des projets en Jordanie et au Liban qui soutiennent la création d'emplois, aident à améliorer les infrastructures et favorisent l'accès à la santé et à l'éducation.
CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	<p>Un pays d'accueil doit accueillir plus de 25 000 réfugiés, et ces réfugiés doivent représenter plus de 0,1 % de la population du pays d'accueil.</p> <p>Le pays doit disposer d'un cadre adéquat pour la protection des réfugiés, fondé sur l'adhésion à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ou à son protocole de 1967, ou sur l'adoption de politiques et de pratiques nationales conformes aux principes énoncés dans ces instruments.</p>
MÉTHODE	<p>Le MMFC est un fonds d'intermédiaire financier (FIF), un véhicule visant à gérer les fonds fournis par les donateurs pour des activités de développement spécifiques. Les fonds des donateurs sont essentiellement utilisés pour payer les taux d'intérêt sur les financements levés sur les marchés de capitaux, qui sont ensuite mis à la disposition des pays à revenu intermédiaire éligibles. Ainsi, les pays à revenu intermédiaire ont accès à des prêts à taux d'intérêt réduits.</p> <p>Pour déclencher le déblocage des fonds, la première étape pour un pays consiste à faire une demande de financement. Les décisions de financement sont approuvées par les donateurs au sein du Comité de direction du MMFC. Les fonds sont versés à des agences d'exécution (ISA) qui transmettent ensuite les bénéfices aux pays bénéficiaires.</p>
ADMINISTRATION	La Banque mondiale agit en tant qu'« administrateur » du MMFC. Elle administre le MMFC et fournit des services de secrétariat par l'intermédiaire d'une unité de coordination faisant partie du groupe Fragility, Conflict and Violence.
COMITÉ DE DIRECTION	<p>Le « Comité de direction » du MMFC comprend les pays soutenant le MMFC (donateurs), qui peuvent prendre des décisions de financement⁵. Actuellement, le MMFC compte dix pays donateurs. Le Japon, la Suède et le Danemark sont les trois principaux contributeurs.</p> <p>Le Comité de direction comprend également des pays bénéficiaires (Liban et Jordanie) ainsi que des observateurs qui sont censés fournir des informations, mais qui n'ont pas leur mot à dire dans les décisions. Les observateurs désignés comprennent le Fonds monétaire international (FMI), le coordonnateur résident des Nations Unies (CR) de chaque pays bénéficiaire, le HCR⁶ et une autre entité des Nations Unies nommée par le Bureau exécutif du Secrétaire général des Nations Unies⁷.</p>
MISE EN PLACE D'AGENCES D'EXÉCUTIONS (ISA)	<p>Les ISA reçoivent et débloquent les fonds du MMFC. Ils contribuent au suivi et à l'évaluation de la performance globale du projet et fournissent des rapports d'avancement semestriels au Comité de direction. Ils ont une certaine influence sur les décisions relatives à la planification des projets, car toutes les demandes de financement faites par les pays doivent être approuvées par l'ISA associé.</p> <p>Les ISA comprennent des banques multilatérales de développement telles que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque islamique de développement et la Banque mondiale. Les entités des Nations Unies qui ont signé un mémorandum d'accord avec le Bureau des fonds fiduciaires du Programme des Nations Unies pour le développement afin d'administrer les fonds fiduciaires multidonneurs des Nations Unies au niveau des pays, établis pour soutenir les activités opérationnelles des Nations Unies dans les pays éligibles, peuvent demander à devenir ISA, y compris la FAO, le PNUD, le HCR, le PAM et l'OMS, entre autres.</p> <p>À titre exceptionnel, lorsqu'un pays soumet une demande de subvention, les ISA peuvent recevoir directement des subventions pour mettre en œuvre des projets⁸. Dans ce cas, les principaux bénéficiaires seront les agences opérationnelles des Nations Unies.</p>

La fenêtre secondaire de l'IDA-18 pour les réfugiés et les hôtes

La dix-huitième reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-18), organisée de juillet 2017 à juin 2020, a été la première reconstitution après l'adoption des Objectifs de développement durable. Elle fournira un montant record de 75 milliards de dollars destinés à [75 pays à revenu faible et PRITI](#).

Une partie de ce montant est allouée au titre du thème « fragilité, conflit et violence » de l'IDA. Il est en augmentation constante et a sextuplé

au cours de ces vingt dernières années. Le financement de ce thème s'élève actuellement à 14,4 milliards de dollars⁹, soit environ la moitié du budget humanitaire mondial de 2016.

En outre, pour la première fois, il existe un volet spécifique pour les réfugiés et les communautés d'accueil.

VUE D'ENSEMBLE	Fournira 2 milliards de dollars sous forme de prêts à faible taux d'intérêt et de subventions aux pays à faible revenu (IDA) éligibles qui accueillent d'importantes populations de réfugiés. La moitié de ce montant sera distribué sous forme de subventions.
OBJECTIF	Destiné aux pays qui gèrent les arrivées massives de réfugiés, la fenêtre secondaire vise à aider les communautés d'accueil à gérer les crises, à encourager les réformes politiques et à permettre aux réfugiés de reconstruire leur vie.
ACTIVITÉS SOUTENUES	Les projets se concentrent sur les besoins de développement à long terme des réfugiés et des communautés d'accueil, et non sur les besoins humanitaires à court terme. Ils favorisent l'inclusion sociale des réfugiés et la participation de la main-d'œuvre, aident les communautés d'accueil à fournir des services publics de qualité et soutiennent les personnes dont les moyens d'existence sont négativement affectés par la présence des réfugiés.
CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	Les pays bénéficiaires accueillent au moins 25 000 réfugiés enregistrés auprès du HCR, y compris les personnes dans la même situation que les réfugiés, ou les réfugiés représentent au moins 0,1 % de la population du pays. Un pays doit avoir un cadre adéquat pour la protection des réfugiés. (La Banque mondiale, en partenariat avec le HCR, déterminera si le cadre de protection des réfugiés d'un pays est adéquat.) Le pays dispose d'un plan d'action, d'une stratégie ou d'un document similaire qui décrit les mesures concrètes, y compris les réformes politiques possibles visant à trouver des solutions à long terme profitant aux réfugiés et aux communautés d'accueil.
MÉTHODE	Les prêts de l'IDA offrent des taux d'intérêt peu élevés (0,75 % pour les pays de l'IDA seulement et 2 % pour les pays en retard ¹⁰ et les pays mixtes ¹¹). Les remboursements sont généralement étalements sur une quarantaine d'années. Les affectations par pays seront plafonnées à 400 millions de dollars ¹² . Le pot de financement de l'IDA est réapprovisionné tous les trois ans par les donateurs et les ressources internes de la Banque mondiale.
DÉCISIONS DE FINANCEMENT	Les décisions de financement sont approuvées par le Conseil d'administration de la Banque mondiale. Le processus d'approbation suit un parcours en deux étapes ¹³ . Au cours de la phase d'éligibilité, le Conseil d'administration de la Banque examine l'éligibilité d'un pays en fonction des critères définis, des besoins spécifiques des réfugiés et des communautés d'accueil, des objectifs de développement du projet et des interventions proposées. Une fois qu'un pays est considéré comme éligible, les États et les équipes de pays de la Banque mondiale identifient les projets, qui sont ensuite approuvés par le Conseil d'administration.

En 2017, [huit pays ont été considérés comme éligibles à un soutien](#) : le Cameroun, le Tchad, la République du Congo, Djibouti, l'Éthiopie, le Niger, le Pakistan et l'Ouganda. Des projets sont en préparation pour ces pays, pour discussion et approbation en 2018.

Le processus prend du temps, compte tenu de la fenêtre ouverte en juillet 2017 et la mise en œuvre du projet ne commencera probablement pas avant le 30 juin (date de fin de l'année fiscale de la Banque mondiale).

LA PROGRAMMATION INDICATIVE DE LA BANQUE MONDIALE AU TITRE DE LA FENÊTRE SECONDAIRE IDA-18 POUR LES RÉFUGIÉS

PAYS	OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT	ZONES SUSCEPTIBLES DE BÉNÉFICIER D'UN SOUTIEN (À TITRE INDICATIF)
CAMEROUN (Réfugiés provenant principalement de la République centrafricaine et du Nigeria)	Élaborer une approche intégrée et des dispositions de mise en œuvre pour gérer les situations de déplacement forcé dans le cadre des plans de développement, en mettant l'accent sur les moyens de subsistance ruraux, les services, l'égalité des sexes, l'enregistrement et la cohésion sociale dans les zones d'accueil.	Programmation : Développement axé sur la communauté, soutien aux moyens de subsistance ruraux, protection sociale, santé, éducation dans les zones accueillant des réfugiés. Appui analytique : Évaluation de la pauvreté et de la vulnérabilité des réfugiés et des communautés d'accueil.
TCHAD (Réfugiés provenant principalement du Soudan, de la République centrafricaine et du Nigeria)	Créer les conditions d'une gestion durable des situations récurrentes d'accueil de réfugiés en stimulant les opportunités et la prestation de services dans les communautés d'accueil et en favorisant l'autonomie des réfugiés.	Programmation : Investissements axés sur le secteur (services, moyens de subsistance). Appui analytique : Évaluation de la pauvreté et de la vulnérabilité des réfugiés et des communautés d'accueil, notes de politique sur la complémentarité entre l'aide humanitaire et le développement.
RÉPUBLIQUE DU CONGO (Réfugiés provenant principalement de la CAR, DRC et du Rwanda)	Favoriser un degré d'inclusion socio-économique des réfugiés au sein des systèmes nationaux et renforcer sa capacité à gérer les flux de réfugiés dans le présent et à l'avenir.	Programmation : Protection sociale. Appui analytique : Évaluation de la pauvreté et de la vulnérabilité.
DJIBOUTI (Réfugiés provenant principalement de la Somalie, d'Éthiopie et du Yémen)	Soutenir la facilitation de l'intégration socio-économique des réfugiés.	Programmation : Services de santé et d'éducation, renforcement de l'autonomie et de la résilience. Appui analytique : Évaluation de la pauvreté et de la vulnérabilité des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil.
ÉTHIOPIE (Réfugiés provenant principalement du Soudan du Sud, de la Somalie et d'Érythrée)	Aider la politique du gouvernement à passer des camps à une gestion durable de la situation des réfugiés, dans une perspective à moyen terme et en mettant l'accent sur les opportunités hors des camps, le capital humain pour les réfugiés, l'amélioration du niveau de vie des communautés d'accueil et la dépendance accrue à l'égard des systèmes nationaux.	Programmation : « Pacte pour l'emploi », éducation, soutien aux communautés d'accueil. Appui analytique : Évaluation de la pauvreté et de la vulnérabilité, notes de politique sur la complémentarité entre l'aide humanitaire et le développement.

NIGER (Réfugiés provenant principalement du Nigeria et du Mali)	Gérer les situations de déplacement forcé dans des environnements précaires au-delà des interventions humanitaires, en mettant l'accent sur les possibilités d'autosuffisance à court terme, le renforcement des capacités au niveau local et la préparation d'un éventuel relèvement.	Programmation : Accès aux services de base et aux opportunités économiques. Appui analytique : Notes de politique sur la situation des réfugiés à la frontière malienne, analyse de la vulnérabilité et du ciblage.
PAKISTAN (Réfugiés provenant principalement d'Afghanistan)	Améliorer les résultats du développement dans les communautés d'accueil et créer un environnement favorable à une meilleure gestion des réfugiés et des ressortissants afghans, en mettant l'accent sur le cadre politique (pour répondre aux besoins distincts des réfugiés et des migrants économiques), l'éducation et les compétences, et la cohésion sociale.	Programmation : Services d'éducation et de santé, développement des compétences et soutien à l'esprit d'entreprise dans les zones d'accueil des réfugiés, réforme institutionnelle. Appui analytique : Évaluation de la pauvreté et de la vulnérabilité, en documentant les leçons tirées de l'expérience du Pakistan.
UGANDA (Réfugiés provenant principalement du Soudan du Sud, de la République démocratique du Congo, du Burundi, de la Somalie et du Rwanda)	Assurer la durabilité des politiques et des pratiques progressistes du gouvernement, en renforçant la résilience aux chocs des réfugiés, en favorisant l'autonomie et le développement socio-économique dans les zones d'accueil, et en renforçant la coordination entre l'aide humanitaire et le développement.	Programmation : Services sociaux de base, capital humain, développement territorial. Appui analytique : Évaluation de la pauvreté et de la vulnérabilité des réfugiés et des communautés d'accueil, notes de politique sur la complémentarité entre l'aide humanitaire et le développement.

Pactes

Les pactes permettent à un ensemble critique d'acteurs de se rassembler et d'œuvrer à la recherche de solutions globales. Des travaux sont en cours sur plusieurs pactes.

Le Pacte mondial sur les réfugiés et les pactes nationaux du CRRF

Le pacte le plus important en ce qui concerne les réfugiés sera le prochain « Pacte mondial sur les réfugiés » qui sera adopté par les États membres en 2018. La Banque mondiale contribue activement aux consultations informelles et formelles pour apporter des informations au pacte.

Pour commencer à mettre en œuvre le futur pacte, le Cadre global d'intervention pour les réfugiés (CRRF), dirigé par le HCR, rassemble les autorités nationales et locales, les organisations internationales et régionales ainsi que les institutions financières internationales, entre autres pour alléger la pression sur les pays d'accueil des réfugiés, accroître l'autonomie des réfugiés et promouvoir des solutions durables.

La Banque mondiale travaille en étroite collaboration avec le HCR dans le processus du CRRF. La Banque mondiale fait partie de l'équipe spéciale du CRRF dirigée par le HCR et est représentée dans les secrétariats nationaux du CRRF, actuellement opérationnels en Ouganda.

et en Éthiopie. La Banque mondiale participe aux missions sur le terrain du CRRF afin d'appuyer la cartographie des capacités existantes et d'identifier les lacunes critiques.

Le HCR ne recevra pas de financement direct de la Banque mondiale pour le CRRF. Le partenariat vise plutôt à tirer parti de l'avantage comparatif de chacun pour influencer les politiques en faveur des réfugiés et améliorer les programmes destinés aux réfugiés. Par exemple, la Banque mondiale pourrait travailler avec le HCR pour influencer les cadres de protection des réfugiés des États. La Banque mondiale pourrait fournir au HCR des points d'entrée aux ministères qui peuvent aider à améliorer les moyens de subsistance des réfugiés.

Consulter le document d'information de l'ICVA sur le [Pacte mondial sur les réfugiés](#) pour plus d'informations sur le cheminement vers le Pacte.

Contrats spécifiques à chaque pays

Plusieurs pactes par pays ont été conclus. Ils réunissent un large éventail d'acteurs sous la direction du pays hôte afin d'obtenir des résultats communs. La Banque mondiale soutient ces pactes par le biais de son instrument de financement Program-for-Results (PforR)¹⁴ qui lie directement les décaissements aux résultats des projets, définis en termes de résultats, de performances ou de changements de politiques.



LA BANQUE MONDIALE ET LES PACTES DE RÉFUGIÉS

	OBJECTIFS DE LA BANQUE MONDIALE	FINANCEMENT DE LA BANQUE MONDIALE	INDICATEURS CLÉS LIÉS AUX DÉCAISSEMENTS
PACKT JORDANIEN	<p>Améliorer les possibilités économiques pour les Jordaniens et les réfugiés syriens en Jordanie¹⁵.</p> <p>Travailler avec le gouvernement jordanien pour réformer le marché du travail du pays, formaliser le statut des travailleurs réfugiés syriens, simplifier la réglementation pour les petites entreprises et attirer les investissements dans le pays.</p>	<p>300 millions de dollars de prêts <i>43 % en fonction du nombre de permis de travail accordés aux réfugiés.</i></p> <p>Sources de financement : IDA : 100 millions de dollars MMFC : 200 millions de dollars</p>	<p>Nombre de permis de travail délivrés aux réfugiés syriens.</p> <p>Établissement et mise en œuvre de réglementations sélectionnées, simplifiées et prévisibles pour le secteur privé, y compris les entreprises familiales.</p>
PACKT LIBANAIS	<p>Promouvoir un accès équitable aux services éducatifs, améliorer la qualité de l'apprentissage des élèves et renforcer les systèmes éducatifs en réponse à la crise prolongée des réfugiés.</p>	<p>224 millions de dollars <i>42 % sont liés à la scolarisation des enfants dans le système d'éducation formelle.</i></p> <p>Sources de financement : IDA : 100 millions de dollars Fonds fiduciaire multi-donateurs libanais et syrien : 120 millions de dollars Fonds fiduciaire multi-donateurs : 4 millions de dollars</p>	<p>Nombre d'enfants d'âge scolaire (3-18 ans) inscrits dans l'enseignement formel dans les écoles participantes.</p> <p>Révision du programme d'études pour améliorer la qualité de l'apprentissage.</p> <p>Proportion d'élèves qui passent d'une année scolaire à l'autre.</p>
PACKT SUR LES EMPLOIS EN ÉTHIOPIE	<p>Offrir des possibilités économiques aux Éthiopiens et aux réfugiés¹⁶, notamment par la délivrance de permis de travail pour un maximum de 30 000 réfugiés, ainsi que de nouveaux emplois pour les travailleurs éthiopiens et une formation professionnelle pour les travailleurs potentiels.</p> <p>S'appuie sur l'engagement du gouvernement éthiopien à poursuivre un modèle hors camp, avec des droits plus complets, comme en témoignent une nouvelle législation sur les réfugiés et la stratégie d'industrialisation du gouvernement éthiopien.</p>	<p>200 millions de dollars <i>Le pourcentage du contingent doit être finalisé.</i></p> <p>Source de financement : Fenêtre secondaire de l'IDA-18 : 200 millions de dollars prévus</p>	<p>Cela pourrait inclure le nombre d'investisseurs mobilisés à la suite de l'amélioration des processus.</p> <p>Des parcs industriels en parfaite conformité avec les réglementations environnementales et sociales.</p> <p>Adoption de la loi sur les réfugiés, facilité d'obtention du permis de travail.</p> <p>Pourcentage de réfugiés ayant accès à des comptes bancaires et à des services mobiles.</p>

Données

La Banque mondiale et le HCR collaborent étroitement afin de procéder à des évaluations conjointes et améliorer la collecte de données. Ils ont déjà procédé à des évaluations conjointes afin de mieux comprendre les facteurs socio-économiques qui affectent les réfugiés et les communautés d'accueil¹⁷. En octobre 2017, la Banque mondiale et le HCR ont annoncé leur intention de créer un centre commun de

données sur les déplacements forcés afin d'améliorer la base de données probantes pour les programmes destinés aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Ce centre de données devrait être opérationnel à la mi-2018. La façon dont ce centre sera relié à d'autres opérations de données comme le Centre de données humanitaires à la Haye est encore inconnue.

AVEC QUI LA BANQUE MONDIALE COLLABORE-T-ELLE ?

La Banque mondiale fonctionne selon un modèle d'engagement pays, travaillant directement avec les gouvernements sur la base d'un « cadre de partenariat pays » qui s'appuie sur une analyse des principaux défis et opportunités pour un pays. La Banque mondiale travaille avec les ONG de différentes manières, bien que cela n'aboutisse pas toujours à une relation de financement directe¹⁸.

Comme la Banque commence à s'engager plus tôt dans les crises et à intensifier son travail dans des contextes fragiles, elle devra envisager de nouveaux partenariats au profit des populations vulnérables, en s'appuyant sur les agences humanitaires pour mettre en œuvre des projets dans des zones difficiles d'accès. Pour faire face aux risques de famine lorsque l'État n'a pas la capacité d'atteindre les plus vulnérables, comme au Yémen, ou lorsque l'État n'est pas en mesure d'emprunter à la Banque en raison du

non remboursement de prêts antérieurs, comme en Somalie, la Banque mondiale a accordé des subventions directement aux agences des Nations Unies et au Mouvement de la Croix-Rouge - et non aux ONG.

Au Yémen, par exemple, la Banque travaille avec l'UNICEF et l'OMS pour améliorer l'accès à la santé¹⁹. Et en Somalie, la Banque s'est associée au CICR et à la FAO pour traiter la malnutrition généralisée, améliorer la sécurité alimentaire et fournir des moyens de subsistance²⁰. Dans les deux situations, le déplacement interne a été un important critère de ciblage. La capacité du CICR à toucher les populations des zones difficiles à atteindre en Somalie est la raison pour laquelle la Banque mondiale a choisi de s'associer à l'organisation²⁰.

PROJETS SOUTENUS PAR LA BANQUE MONDIALE ET MIS EN ŒUVRE PAR LES AGENCES HUMANITAIRES EN 2017

YÉMEN

PARTENAIRES	SECTEURS	OUTIL DE FINANCEMENT	MONTANT (\$)
UNICEF ET OMS	Santé, nutrition, eau et assainissement	Riposte à la crise ²² (IDA)	200 millions
PNUD ET UNICEF	Accès aux services de base (éducation, santé), travail contre rémunération, transferts monétaires, soutien aux infrastructures communautaires.	Riposte à la crise (IDA)	500 millions
FAO	Sécurité alimentaire, moyens de subsistance	Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire ²³	36 millions

SOMALIE

CICR	Sécurité alimentaire, eau, assainissement et hygiène, santé et nutrition.	Riposte à la crise (IDA)	20 millions
FAO	Travail contre rémunération, soutien aux moyens de subsistance, renforcement de la préparation à la gestion des catastrophes.	Riposte à la crise (IDA)	30 millions

SOUDAN DU SUD

PAM, UNICEF, FAO	<u>Aide alimentaire directe et inconditionnelle</u>	Riposte à la crise (IDA)	50 millions
------------------	---	--------------------------	-------------

OPPORTUNITÉS

À mesure que la Banque mondiale s'implique dans les crises liées aux réfugiés, elle a le potentiel de modifier les méthodes traditionnelles de réponse à ces crises. Elle soutient les réponses nationales et applique une approche de développement dès le début des crises. Les avantages que cela représente pour les réfugiés pourraient être :

- 1. Une meilleure protection des réfugiés.** L'accès au MMFC et à la fenêtre secondaire de l'IDA-18 est subordonné à la condition que les pays bénéficiaires disposent d'un cadre adéquat pour la protection des réfugiés.
- 2. Une meilleure intégration des réfugiés.** La Banque mondiale propose des mesures d'incitation aux pays prêts à inclure les réfugiés dans leurs plans de développement national, régional ou local. Cela offre la possibilité d'ouvrir l'accès des réfugiés aux services publics.
- 3. Des solutions plus durables** L'approche de la Banque mondiale en matière de développement et le financement pluriannuel peuvent contribuer à créer des opportunités économiques et faciliter l'accès à l'éducation. Associés à un soutien à la formation professionnelle et à l'emploi, à la liberté de mouvement et au droit au travail, les réfugiés disposeraient ainsi d'une base plus solide favorisant leur intégration socio-économique locale ou dans les zones de retour (volontaire).

- 4. Des communautés d'accueil plus heureuses.** Les afflux massifs de réfugiés mettent à rude épreuve les services publics et renforcent la résilience des communautés d'accueil. L'accent mis par la Banque mondiale sur les besoins des populations d'accueil pourrait contribuer à faire en sorte que les efforts de réduction de la pauvreté ne soient pas entravés par l'arrivée de réfugiés.
- 5. Choix en connaissance de cause.** La capacité de la Banque mondiale à mener des évaluations économiques complètes pourrait contribuer à améliorer les moyens de subsistance des réfugiés. En outre, l'initiative de la Banque mondiale consistant à ouvrir un centre de données commun avec le HCR pourrait améliorer le ciblage du programme.
- 6. Nouveaux partenariats.** Grâce à ses liens étroits avec un large éventail d'acteurs, notamment les États d'accueil, les agences des Nations Unies, les pays donateurs, les organisations régionales et le secteur privé, la Banque mondiale pourrait encourager la formation de partenariats novateurs pour créer de nouvelles opportunités pour les réfugiés.
- 7. Ressources complémentaires.** La Banque mondiale peut puiser dans de nouvelles ressources et en former.

RISQUES

Parallèlement aux possibilités, il faut aussi faire preuve de prudence.

1. Gouvernement du pays d'accueil vs intérêts des réfugiés : la Banque mondiale travaille presque exclusivement avec les gouvernements et soutient leurs plans nationaux. Il y a un risque de concentrer l'aide dans les zones contrôlées par le gouvernement, laissant des parties de populations échappant au contrôle de l'État privées de soutien à moyen et à long terme²⁴. Comment les principes humanitaires - humanité, neutralité, impartialité et indépendance - seraient-ils pris en compte lors de l'élaboration de l'aide de la Banque mondiale aux réfugiés ?

2. Prêts vs. subventions : l'appui financier actuel de la Banque mondiale demeure essentiellement fondé sur des prêts plutôt que sur des dons. Même si les prêts sont accordés à des conditions concessionnelles, certains observateurs craignent que cela puisse accroître l'endettement des pays, entraîner des mesures d'austérité et renforcer la dépendance à l'égard du marché. Ceci dans un contexte où les flux nets vers les pays en développement restent négatifs. Par exemple, en 2011 les pays en développement ont reçu 340 millions de dollars en nouveaux prêts, mais ont également payé 500 millions en capital et intérêts sur prêts²⁵.

3. L'exploitation : Un grand nombre de réfugiés vivent dans des contextes où ils ne jouissent pas du même niveau de droits que les citoyens du pays, ce qui limite leur capacité à contester les abus. Tout en cherchant à créer des opportunités économiques pour les réfugiés, comment la Banque mondiale prendra-t-elle des mesures pour s'assurer que les réfugiés ne sont pas exposés à l'exploitation ? Le droit de travailler des réfugiés doit être accompagné des droits sur le lieu de travail.

4. L'impératif humanitaire : Davantage de développement ne devrait pas servir de prétexte à la communauté internationale pour diminuer l'aide humanitaire. Alors que certains réfugiés peuvent trouver un emploi et que d'autres peuvent être en mesure de gérer de petites entreprises, plusieurs autres peuvent continuer à lutter pendant de longues périodes. Si les interventions précoce de développement sont importantes dans la

phase de crise, la poursuite de l'aide humanitaire est tout aussi vitale tant qu'il existe des situations d'extrême vulnérabilité au sein des communautés de réfugiés. L'IDA-18 nécessite un processus en deux étapes qui pourrait prendre plus d'un an pour mettre en œuvre les projets.

5. Réfugiés urbains vs réfugiés ruraux : le nombre de personnes déplacées de force vivant dans les zones urbaines a considérablement augmenté au cours des dernières années. Pourtant, d'importantes populations de réfugiés languissent encore dans des régions éloignées, où la présence de l'État est parfois limitée. Le financement de la Banque mondiale étant destiné aux États et à la création d'emplois, les réfugiés ruraux ayant des compétences limitées risquent d'être laissés pour compte.

6. Pression pour agir : Au fur et à mesure que la crise se développe, la pression pour agir est immense. Comme la Banque mondiale s'est engagée à intervenir plus tôt dans les situations de crise et que le pot de l'IDA augmente considérablement, elle devra faire face à certaines de ces mêmes pressions. La Banque mondiale a par exemple montré qu'elle était prête à soutenir le Bangladesh. Malgré la générosité du pays à accueillir les Rohingyas, le Bangladesh ne les reconnaît pas comme réfugiés. Cela pourrait porter atteinte à la protection des réfugiés sur le long terme. A cet égard, la nécessité pour la Banque mondiale d'équilibrer la rapidité et la visibilité avec des considérations de protection à long terme sera primordiale.

7. Statuts vs besoins : le soutien de la Banque sera-t-il limité aux réfugiés officiellement reconnus ou s'étendra-t-il aux demandeurs d'asile ainsi qu'aux personnes déplacées de retour ? La programmation de la Banque en matière de déplacements forcés devrait élargir l'espace de protection afin de permettre aux populations touchées par le déplacement d'en bénéficier. Cela sera essentiel pour réaliser les aspirations « ne laisser personne de côté » des Objectifs de développement durable.

Qu'est-ce que cela signifie pour les ONG ?

« Une grande variété de groupes et institutions qui sont entièrement ou en grande partie indépendante du gouvernement, et qui se caractérisent principalement par des objectifs humanitaires ou coopératifs plutôt que commerciaux. »

– Définition des ONG par la Banque mondiale²⁶

Quel rôle, le cas échéant, les ONG auront-elles dans les programmes de la Banque mondiale en faveur des réfugiés ? Il est trop tôt pour le dire.

Si l'expérience est une mesure quelconque, le suivi de l'impact des projets financés par la Banque sur le terrain et le relais des perspectives des réfugiés pourraient être des fonctions importantes que les ONG pourraient soutenir.

Le financement de la Banque mondiale pourrait également être acheminé aux ONG par l'intermédiaire des ministères ou des agences de l'ONU, dans le but de mettre en œuvre des projets. Les ONG humanitaires peuvent être pour la Banque mondiale un moyen essentiel pour atteindre les populations difficiles d'accès.

Les ONG possèdent une forte expertise dans les situations de conflit. La Banque mondiale pourrait bénéficier de cette expérience à mesure qu'elle élargit son travail sur la fragilité et la violence. Pour être efficaces, toutefois, les ONG devront être associées aux différentes phases du cycle du projet, y compris la conception du projet, où elles peuvent contribuer à façonner les programmes en fonction des besoins des réfugiés. La Banque mondiale peut faciliter le travail des ONG dans le domaine des déplacements forcés :

- **En créant un environnement favorable aux ONG :** la Banque mondiale, avec un effet de levier sur les gouvernements hôtes, les donateurs et les agences de l'ONU, peut plaider en faveur d'une plus grande inclusion des ONG dans divers forums de coordination liés aux réfugiés, par exemple, le processus du CRRF. La Banque mondiale peut également faciliter l'accès à ses homologues économiques dans les pays d'accueil, une partie du gouvernement avec laquelle les ONG ont eu peu d'interaction jusqu'à présent, mais qui peut jouer un rôle majeur dans la promotion des opportunités économiques pour les réfugiés.

Banque mondiale pour les pays d'accueil des réfugiés est conditionné par une politique favorable aux réfugiés, qui permet la liberté de mouvement et le droit au travail. Mais cela n'améliore pas à eux seuls le bien-être des réfugiés. Par exemple, même les réfugiés titulaires d'un permis de travail peuvent se heurter à plusieurs obstacles d'accès à l'emploi. En tant qu'acteurs de première ligne, les ONG sont conscientes des problèmes auxquels les réfugiés sont confrontés et peuvent les transmettre à la Banque. À cet égard, la Banque mondiale pourrait être un canal de plaidoyer utile pour influencer la politique des pays d'accueil en matière de réfugiés.

- **Combler l'écart d'urgence :** la Banque mondiale, soucieuse d'élargir la programmation dans les zones de fragilité et de conflit, fournit davantage de ressources pour étendre les services de base dans les zones de conflit. Pour ce faire, elle semble prête à s'associer à des organismes humanitaires, comme elle l'a fait au Yémen et en Somalie, où ces organismes fournissent de l'aide dans des zones difficiles à atteindre.

L'accent mis par la Banque mondiale sur les déplacements forcés, en général, est de bon augure pour les ONG humanitaires. Mais il y a aussi une certaine inquiétude quant à l'impact de la Banque sur la capacité des ONG à fournir une assistance fondée sur des principes.

- **Principes :** dans certains contextes, les liens avec la Banque mondiale, qui travaille en étroite collaboration avec les gouvernements, peuvent être perçus négativement par des groupes armés non étatiques et par des segments de population. Cela nécessiterait une réflexion approfondie sur les modes d'engagement.

- **Programmation :** si le financement du développement de la Banque mondiale permet aux ONG humanitaires de se concentrer sur leur travail humanitaire et de protection, cela peut aussi avoir un impact sur la programmation future des ONG, dont le volume de travail pourrait être réduit ou modifié²⁷.

OPPORTUNITÉS D'ENGAGEMENT DES ONG

La Banque mondiale reconnaît l'importance de consulter les ONG. La Banque a toutefois mis en garde contre le fait que, compte tenu de la diversité des ONG, il serait difficile de consulter tout le monde.

Il est clair qu'actuellement, la collaboration entre la Banque mondiale et les ONG humanitaires n'en est qu'à ses débuts. Pour aller de l'avant, un dialogue soutenu et des processus et plates-formes établis seront essentiels pour instaurer la confiance afin que les deux parties puissent tirer parti de l'avantage comparatif de l'autre pour le bénéfice des personnes déplacées de force et de leurs hôtes.

Ce faisant, un engagement envers les deux ensembles de principes clés approuvés par les membres de l'ICVA sera essentiel : les principes humanitaires (humanité, indépendance, neutralité et impartialité) et les principes de partenariat (en particulier l'égalité, la transparence et la complémentarité).

Suite à l'intérêt de ses membres pour le rôle de la Banque mondiale dans la fragilité et les conflits, l'ICVA a organisé un [atelier](#) le 11 décembre 2017, réunissant des représentants des ONG, du HCR et de la Banque mondiale pour discuter des mécanismes d'échange futurs. Cet atelier a permis de finaliser ce document d'information. En 2018, l'ICVA prévoit d'organiser un webinaire sur l'engagement de la Banque mondiale dans les contextes de réfugiés.

L'équipe de la société civile de la Banque gère ses relations avec les ONG. Aux niveaux régional et national, l'équipe de la Banque mondiale chargée des déplacements forcés prévoit de déployer du personnel pour s'engager avec les principales parties prenantes, y compris les ONG. Les modes d'engagement étant formalisés dans les mois à venir, les ONG désireuses d'en savoir plus sur le travail de la Banque mondiale dans le domaine des déplacements prolongés peuvent y participer :

- **Groupe de travail de l'ICVA sur le financement humanitaire** - un forum pour les membres de l'ICVA visant à discuter de l'évolution du financement humanitaire, échanger des informations, comprendre les points de vue et les préoccupations des ONG et identifier les opportunités de plaidoyer collectif. Ce groupe de travail est également une plate-forme permettant de discuter des développements liés à la Banque mondiale.
- **Le groupe de travail sur les déplacements forcés de l'ICVA** - qui a traité du travail de la Banque mondiale dans les contextes de réfugiés, et continuera à maintenir le sujet à l'ordre du jour. Ce forum permettra aux membres de l'ICVA de discuter des questions de politique et de plaidoyer liées à la programmation de la Banque mondiale dans les contextes de déplacements forcés.
- **Forum de la Banque mondiale sur la fragilité**: la Banque mondiale a organisé un [Forum sur la fragilité](#) du 5 au 7 mars 2018. Il comprenait des séances sur les déplacements forcés. L'ordre du jour du Forum est disponible [ici](#). Au cours des réunions de printemps, la Banque mondiale tient également des consultations avec les ONG sur divers thèmes liés à la réduction de la pauvreté.
- **Forum IDA** : l'équipe IDA de la Banque mondiale organise une table ronde pour consulter les acteurs de la société civile au sujet de l'acheminement des fonds de l'IDA. La prochaine session pourrait être l'occasion pour les ONG d'influencer l'engagement continu de la Banque sur les déplacements forcés et la programmation future.
- **Consultations au niveau des pays** : la Banque mondiale organise divers ateliers au niveau des pays sur les déplacements forcés. Ils pourraient être ouverts aux ONG. La Banque mondiale a également mené des missions conjointes avec le HCR dans les pays accueillant d'importantes populations de réfugiés afin d'informer les programmes de déplacement forcé, et a profité de l'occasion pour prendre contact avec les ONG locales.

GLOSSAIRE

Prêts concessionnels : prêts accordés à des conditions plus généreuses que les taux du marché.

Pactes : accords ne visant pas à imposer des obligations supplémentaires aux États membres, mais constituant plutôt un ensemble d'engagements politiques, tant au niveau des principes que des actions concrètes. L'objectif est de stimuler les améliorations dans la pratique.

Cadre global d'intervention pour les réfugiés (CRRF) : la première de deux annexes à la Déclaration de New York sur les réfugiés et les migrants adoptée en septembre 2016 lors d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il s'agit d'un ensemble complet d'engagements à mettre en œuvre dans des situations impliquant des mouvements massifs de réfugiés et des situations prolongées.

Groupe Fragilité, Conflit et Violence (FCV) : un groupe thématique au sein de la Banque mondiale qui dirige l'approche stratégique de l'institution pour traiter la question des FCV dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, en mobilisant l'expertise et en aidant les équipes opérationnelles à agir sur le terrain en étroite collaboration avec les partenaires humanitaires, de développement et de paix. Le programme global de déplacements forcés se trouve dans ce groupe.

Mécanisme mondial de financement concessionnel (MMFC) : lancé en avril 2016 par la Banque mondiale en partenariat avec l'ONU, la Banque islamique de développement et d'autres institutions. Il fournit des financements concessionnels au Liban et à la Jordanie afin que les pays à revenu intermédiaire touchés par les crises de réfugiés puissent poursuivre des objectifs de développement à plus long terme.

Subventions : fonds qui ne sont pas remboursés, généralement fournis par les gouvernements, les entreprises, les fondations et les banques multilatérales de développement à des fins particulières.

Fonds Intermédiaires Financiers (FIF) : arrangements financiers qui tirent généralement parti d'une variété de ressources publiques et privées à l'appui d'initiatives internationales, permettant à la communauté internationale d'apporter une réponse directe et coordonnée aux priorités mondiales.

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) : fait partie du Groupe de la Banque mondiale, une coopérative mondiale de développement appartenant à 189 pays membres et proposant des financements et des conseils techniques aux États à revenu intermédiaire.

Association internationale de développement (AID) : fait partie du Groupe de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres du monde. Supervisée par 173 pays actionnaires, l'IDA vise à réduire la pauvreté en accordant des prêts (appelés « crédits ») et des subventions pour la création de programmes qui stimulent la croissance économique, réduisent les inégalités et améliorent les conditions de vie de la population.

Fiduciaire : personne ou organisation qui prend la responsabilité de gérer l'argent ou les actifs qui ont été mis de côté dans une fiducie au profit de quelqu'un d'autre.

RÉFÉRENCES

- 1 Banque mondiale, [The World Bank Investor Brief](#), p.3
- 2 Banque mondiale, 2016, [IDA18 Fragility, Conflict and Violence](#), p.18
- 3 Margarita Puerto Gomez ; Asger Christensen ; Niels Harild, 2009, [Forced Displacement: Overview of the World Bank Portfolio](#), Notes de développement social ; n° 122. Conflits, criminalité et violence. Washington, DC : Banque mondiale.
- 4 Alexander Betts, 2018, [Don't Make African Nations Borrow Money to Support Refugees](#). Politique étrangère.
- 5 Banque mondiale, 2016, [Concessional Financing Facility: Operations Manual](#), p.7
- 6 Alors que le Coordonnateur résident des Nations Unies est censé faire le lien avec les activités des Nations Unies au niveau des pays, le HCR a été inclus dans l'intention de mieux coordonner les efforts humanitaires et de développement à l'échelle mondiale.
- 7 Banque mondiale, 2016. [Concessional Financing Facility: Operations Manual](#), p.5
- 8 Banque mondiale, 2016. [Concessional Financing Facility: Operations Manual](#), p.9
- 9 IDA-18. 2017, [Towards 2030: Investing in Growth, Resilience and Opportunity. Report from the Executive Directors of the International Development Association to the Board of Governors](#). Banque mondiale, p.42
- 10 Les pays en retard sont ceux dont le revenu national brut a dépassé le seuil d'admissibilité aux prêts de l'IDA, mais qui ne sont pas encore jugés solvables pour emprunter à la BIRD.
- 11 Les pays mixtes sont ceux qui, sur la base de leur revenu national brut, sont considérés comme admissibles aux prêts de l'IDA et de la BIRD.
- 12 Banque mondiale, 2016. [IDA18 Fragility, Conflict and Violence](#), p.20
- 13 Banque mondiale, 2016. [IDA18 Fragility, Conflict and Violence](#), p.20
- 14 Centre pour le développement mondial et le Comité international de sauvetage, 2017. [Refugee Compacts: Addressing the Crisis of Protracted Displacement](#). Rapport final du Groupe d'étude sur les déplacements forcés et le développement, p.9 et 10
- 15 Banque mondiale, 2016. [Economic Opportunities for Jordanians and Syrian Refugees P4R](#)
- 16 Banque mondiale, 2017. [Ethiopia Jobs Compact](#)
- 17 HCR 2017. 68e réunion du Comité permanent : [Oral Update on the Comprehensive Refugee Response Daniel Endres, Director, Comprehensive Responses](#), p3
- 18 La Banque mondiale travaille également avec les organisations de la société civile (OSC) par le partage de l'information, le dialogue politique et les consultations dans le cadre des projets de la Banque. [Le Partenariat mondial pour la responsabilité sociale](#), mis en place par la Banque mondiale en 2012, accorde des subventions aux OSC dans les pays qui ont accepté de faire partie du programme.
- 19 Banque mondiale, 2017. [Yemen Emergency Health and Nutrition Project](#).
- 20 Banque mondiale, 2017. [The World Bank Somalia Emergency Drought Response and Recovery Project](#).
- 21 Banque mondiale, 2017. [The World Bank Somalia Emergency Drought Response and Recovery Project](#), p.6
- 22 La riposte à la crise est un instrument de financement qui fournit des ressources supplémentaires aux pays admissibles à l'IDA afin qu'ils puissent réagir à des crises économiques graves et à des catastrophes naturelles majeures.
- 23 Le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) est un mécanisme de financement destiné à aider à la mise en œuvre des engagements pris par le G20 à Pittsburgh en

septembre 2009, et vise à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays à faible revenu en stimulant la productivité agricole.

Le fonds est administré par la Banque mondiale.

- 24 Hugo Slim. Comité international de la Croix-Rouge, 2017. Discours d'ouverture de la session sur les [Triple Nexus de l'action humanitaire](#), Développement et Paix : quel est le défi pour les principes humanitaires, les opérations et les partenariats ? Consultations annuelles du Programme alimentaire mondial (PAM) sur les partenariats 2017 Rome, 24-25 octobre 2017.
- 25 Jesse Griffiths, Matthew Martin, Javier Pereira and Tim Strawson, 2014. [Financing for Development Post-2015: Improving the Contribution of Private Finance](#). Direction générale des Politiques externes de l'Union européenne, p.7
- 26 Banque mondiale, 1995. [A Practical Guide to Operational Collaboration between The World Bank and Non-governmental Organizations](#). Annexe II
- 27 Manisha Thomas, 2017. [Turning Comprehensive Refugee Response Framework into Reality](#). Forced Migration Review. Numéro 56, p.71.



A GLOBAL NGO NETWORK
FOR PRINCIPLED AND EFFECTIVE
HUMANITARIAN ACTION

Remerciements

Ce document d'information a été rendu possible grâce
aux contributions de nos membres et des donateurs
suivants :

Assistance humanitaire allemande

Fondation IKEA

Ministère danois des Affaires étrangères

**Agence suédoise de coopération internationale au
développement (SIDA)**

Direction du développement et de la coopération suisse (DDC)

Les avis exprimés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement l'avis des
donateurs.

Bureau de Genève

26-28 avenue Giuseppe Motta, 1202 – Genève – Suisse

Téléphone : +41 (0)22 950 9600 – Fax: +41 (0)22 950 9609

Email :

secretariat@icvanetwork.org

www.icvanetwork.org

 @ICVAnetwork

Pôles régionaux

Asie

Bangkok,
Thaïlande

MENA

Amman,
Jordanie

Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie
Nairobi, Kenya